

[Text]

Mr. Benjamin: Surely 6 a.m. until noon or 1 p.m. is generally, you know, the prime time for radio, is it not?

Mr. Allard: Not necessarily.

Mr. Martz: No, there are periods in the afternoon when the peak is very high again.

Mr. Allard: Especially in mining districts where you are up against the change of shifts. You see, the candidate, Mr. Chairman, or the party may have his or its view on what is prime time for what he or it is trying to achieve. You may, at certain times, be aiming for a specific audience and then prime time may be 6 a.m. or 3.30 p.m., depending. What we are suggesting here is maximum flexibility for the party and the candidate. Our feeling is, in radio particularly, that they should be free to buy the time at that part of the day they think will best serve the interest of their particular campaign.

Mrs. MacInnis: Mr. Chairman, what about if this conflicts with the interests of other programs, commercials and that sort of thing? Obviously there are certain scheduled times that are prime time for the radio stations and the commercials. Suppose the candidate also wants that time, what is going to happen then?

Mr. Allard: I think, as a matter of fact, this is a particularly important point to bring up. Were we being completely selfish about this, we would not mention the point at all. The way the bill is presently worded is in our financial interest. The suggestion we are putting forward is one that we believe is in the best interests of the parties and the candidates in terms of securing maximum audience.

• 1640

On top of that, the greater the number of hours in which political time may be purchased, the less the danger of dislocation. If you limit it to two or three hours, then obviously you do run a risk of dislocation in that limited time.

Mrs. MacInnis: Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Forest.

Mr. Forest: On proposed Section 99.4, we come to the rates to be charged to parties and candidates for advertising or broadcasting. I think everybody knows that usually, during election time, those rates go up quite a bit. The Committee and the law wanted to be sure we would be charged at the lowest rate available. The law says "the lowest rate charged by him for an equal amount of equivalent time on the same facilities made available to any other person at any time within the period".

You mention that this is difficult to interpret and administer. Would it not be more simple with that wording than that which you suggest, with the published rates, so that we would be sure to get the lowest rate available on the station?

An hon. Member: For the time requested.

Mr. Martz: There are two things that I would like to comment on there.

The first part of your statement, the fact that stations increase their rates at election time, I think I would have to argue with you on that point. There may be the odd station that might do it but no station could afford to alter its rate card to take care of election business because it would be

[Interpretation]

M. Benjamin: La période de grande écoute à la radio va sans doute de 6 heures du matin à midi ou 13 heures, n'est-ce pas?

M. Allard: Pas nécessairement.

M. Martz: Non, il y a des périodes durant l'après-midi où il y a à nouveau beaucoup d'auditeurs.

M. Allard: Surtout dans les districts miniers à cause des changements d'équipes. Il se peut, monsieur le président, que le candidat ou le parti ait son propre point de vue sur l'heure la plus adaptée à ce qu'il recherche. Vous pouvez parfois viser un auditoire précis et le meilleur moment pourrait être 6 heures du matin ou 3 h. 30 de l'après-midi. Ce que nous proposons ici, c'est un maximum de souplesse pour le parti et le candidat. Nous estimons que, dans la radio en particulier, ils devraient pouvoir acheter du temps au moment de la journée qu'ils jugent le plus propre à servir l'intérêt de leur campagne électorale.

Mme MacInnis: Monsieur le président, que se passe-t-il si cela entre en conflit avec les intérêts d'autres programmes commerciaux par exemple? Évidemment il y a certains horaires qui constituent des moments privilégiés pour les stations de radio et la publicité. Si le candidat veut avoir aussi ce temps d'écoute, qu'est-ce qu'il adviendra?

M. Allard: C'est là une question particulièrement importante. Si nous étions purement égoïstes, nous n'en parlerions pas du tout. La façon dont le bill est rédigé actuellement nous est financièrement profitable. La proposition que nous avançons en est une qui selon nous permettra aux partis politiques et aux candidats d'obtenir le plus grand nombre d'auditeurs possible.

De plus, plus la grille horaire au cours de laquelle un parti politique peut se faire entendre est vaste, moins on risque un manque d'uniformité. Si on se limite à deux ou trois heures, évidemment on court le risque qu'il y ait manque d'uniformité dans un temps aussi limité.

Mme MacInnis: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Forest.

M. Forest: A l'article 99.4 nous traitons des tarifs imposés aux partis politiques et aux candidats pour des annonces ou des retransmissions. Je crois que tout le monde sait qu'habituellement en temps d'élections ces tarifs augmentent quelque peu. Le Comité et la loi cherchaient à assurer les tarifs les moins élevés possibles. Dans le texte de loi on dit: «Le tarif le plus bas qu'il fait payer pour une période équivalente du même temps accordé sur les mêmes installations à toute autre personne et à tout moment pendant cette période.»

Vous mentionnez qu'il est difficile d'interpréter et d'appliquer cela. Ne serait-il pas plus simple de s'en tenir à ce texte plutôt qu'à celui que vous suggérez pour ce qui est des tarifs publiés de sorte que nous serions assurés d'obtenir d'une station le tarif le plus bas possible.

Une voix: Pour la période requise.

M. Martz: Il y a deux sujets dont je voudrais discuter ici.

Vous déclarez dans la première partie de votre déclaration que les stations augmentent leurs tarifs en période électorale; je ne suis pas du tout d'accord avec vous. Il se peut qu'il y ait par ci par là une station qui essaye de le faire, mais aucune station ne pourrait se permettre de changer ses tarifs uniquement à cause des élections parce